



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
HAUTS-DE-FRANCE**

**Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine
du Pas-de-Calais**

Dossier suivi par : MOINE Brian

Objet : Plat'AU - DECLARATION PREALABLE DE CONSTRUCTION

Numéro : DP 062498 25 00129 U6201

Adresse du projet : 28 RUE DU 11 NOVEMBRE 62300 LENS

Déposé en mairie le : 30/06/2025

Reçu au service le : 09/07/2025

Nature des travaux:

Demandeur :

Monsieur POKOISKI RICHARD

28 RUE DU 11 NOVEMBRE

62300 LENS

Cet immeuble n'est pas situé en (co)visibilité avec un monument historique. Par conséquent, les articles L621-30, L621-32 et L632-2 du code du patrimoine ne sont pas applicables et ce projet n'est pas soumis à l'accord de l'architecte des Bâtiments de France.

Cependant, ce projet appelle des recommandations ou des observations au titre du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant :

Considérant que ce dossier est situé dans la Zone tampon définie autour du Bien 'Bassin minier du Nord-Pas de Calais' inscrit sur la Liste du patrimoine mondial par l'Unesco, dont la valeur doit être préservée sous peine de porter atteinte à l'intérêt et la qualité des lieux,

Conformément aux dispositions de l'article L612-1 du code du patrimoine,

Conformément aux dispositions de l'article R111-27 ou L421-6 du code de l'urbanisme,

L'accord sur le présent dossier doit être conditionné au respect des prescriptions suivantes :

Proscrire impérativement l'emploi d'une teinte grise uniforme sur la façade, cela participe à la banalisation et la dévalorisation du contexte et centre urbain. Il conviendra de favoriser une teinte beige ou blanc cassé pour la façade, une teinte à un ou deux tons plus colorés pour les appuis et contours de fenêtres, ainsi qu'un gris légèrement soutenu pour le soubassement.

Fait à Arras



Signé électroniquement
par Loic LEVIN
Le 01/08/2025 à 15:40

Architecte des Bâtiments de France
Monsieur Loic LEVIN

Cet avis ne constitue pas une décision définitive sur le dossier. Cette décision sera prise par l'autorité compétente chargée de délivrer les autorisations de travaux. Par conséquent, le demandeur ne peut pas débiter les travaux à la réception de cet avis.

ANNEXE :

Grands bureaux situé à 62498|Lens|2 route de la Bassée. Avenue Elie Reumaux..

Gare situé à 62498|Lens.

Église du Millénium situé à 62498|Lens|rue du Père Joseph Puchala.

Monument E.Basly et entours situé à 62498|Lens.